2 vérités et un mensonge

Des poumons pour la vie!

Nom		
. 10111 —		

Dans chacune des affirmations ci-dessous, deux déclarations seront des faits et une déclaration sera un mythe. Peux-tu repérer le mensonge? Encercle la partie qui est fausse, puis corrige-la pour qu'elle soit vraie.

- 1. Plusieurs vaporisateurs ne contiennent pas de nicotine.
- 2. Les personnes peuvent subir une exposition secondaire des vapeurs produites par les vaporisateurs.
- 3. Le vapotage de la nicotine peut entraîner une dépendance physique.
- 1. Les vaporisateurs produisent seulement de la vapeur
- 2. L'aérosol des vaporisateurs contient de la nicotine, un produit chimique aromatisé et un produit chimique qui crée la brume que vous exhalez.
- 3. L'aérosol des vaporisateurs contient des produits chimiques toxiques.
- 1. On peut devenir dépendant-e de la nicotine après seulement quelques utilisations.
- 2. Le tabagisme et le vapotage sont nocifs pour tes poumons, mais la recherche montre qu'ils n'affectent pas ton cerveau.
- 3. Certaines personnes croient que vapoter ou fumer réduit le stress mais en fait cela augmente le stress à long terme.
- 1. En Ontario, il est illégal de vendre ou de fournir des produits de vapotage à toute personne âgée de moins de 19 ans.
- 2. De plus en plus, les écoles interdissent le vapotage.
- 3. Les vaporisateurs peuvent être utilisés n'importe où.
- 1. Durant l'utilisation des vaporisateurs, il y a toujours un risque d'explosion des dispositifs électroniques et des batteries.
- 2. Santé Canada régit actuellement les ingrédients chimiques dans les e-liquides.
- 3. Les empoisonnements des enfants se produisent comme résultat d'expositions et consommations des e-liquides.

Ressources additionelles 2 vérités et un mensonge, *Clé de correction*

- 1. Plusieurs vaporisateurs ne contiennent pas de nicotine. **mensonge**
- 2. Les personnes peuvent subir une exposition secondaire des vapeurs produites par les vaporisateurs. vérités
- 3. Le vapotage de la nicotine peut entraîner une dépendance physique. vérités
- 1. Les vaporisateurs produisent seulement de la vapeur. mensonge
- 2. L'aérosol des vaporisateurs contient de la nicotine, un produit chimique aromatisé et un produit chimique qui crée la brume que vous exhalez. **vérités**
- 3. L'aérosol des vaporisateurs contient des produits chimiques toxiques. vérités

Malgré ce que l'industrie nous dit, les vaporisateurs produisent l'aérosol et non pas de la vapeur.

- 1. On peut devenir dépendant-e de la nicotine après seulement quelques utilisations. vérités
- 2. Le tabagisme et le vapotage sont nocifs pour tes poumons, mais la recherche montre qu'ils n'affectent pas ton cerveau. **mensonge**
- 3. Certaines personnes croient que vapoter ou fumer réduit le stress mais en fait cela augmente le stress à long terme, **vérités**
- 1. En Ontario, il est illégal de vendre ou de fournir des produits de vapotage à toute personne âgée de moins de 19 ans. **vérités**
- 2. De plus en plus, les écoles interdissent le vapotage. vérités
- 3. Les vaporisateurs peuvent être utilisés n'importe où. mensonge

Les vaporisateurs ne peuvent pas être utilisés n'importe où.

En fait, les règlements en Ontario exigent que les vapoteurs respectent les mêmes lois que les fumeurs.

- 1. Durant l'utilisation des vaporisateurs, il y a toujours un risque d'explosion des dispositifs électroniques et des batteries. **vérités**
- 2. Santé Canada régit actuellement les ingrédients chimiques dans les e-liquides. mensonge
- 3. Les empoisonnements des enfants se produisent comme résultat d'expositions et consommations des e-liquides. **vérités**

Présentement, Santé Canada ne réglemente pas les additifs toxiques contenus dans les e-liquides.

Le problème des e-liquides non réglementés est qu'ils peuvent contenir des substances qui pourraient présenter des risques pour la santé lorsqu'elles sont vaporisées et inhalées.

